



**Communiqué
Pour diffusion immédiate**

Mot du maire à propos du rapport financier consolidé 2021

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Encore une fois cette année, il m'est agréable de vous informer des faits saillants du rapport financier consolidé 2021 de la Municipalité, préparé par l'auditeur comptable indépendant qu'elle a mandaté. Ainsi, l'expert-comptable indépendant atteste de la conformité de tel rapport financier consolidé dans les termes suivants: « À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Zotique au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. »

La Municipalité a en effet eu des revenus de fonctionnement de 13 985 517 \$, des dépenses de 13 978 931 \$, des éléments de conciliation à des fins fiscales de 2 709 464 \$ pour un excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales de 2 716 050 \$, soit une somme légèrement supérieure à l'excédent de fonctionnement de l'année antérieure. De ce montant, certaines réserves financières ont été prévues pour un montant de 362 100 \$ destinées à couvrir des projets municipaux déjà en cours et futurs, ce qui laisse un excédent disponible de 2 353 950 \$.

Après avoir procédé, au cours de l'année 2021, à des remboursements de 1 150 872 \$ et contracté pour 3 954 750 \$ de nouveaux engagements ainsi qu'un financement de 4 236 250 \$ qui sera remboursé par la subvention RÉCIM et PRIMEAU, le solde des dettes à long terme est de 21 564 834 \$ au 31 décembre 2021.

Avant de procéder à son affectation, l'excédent de fonctionnement non affecté était de 2 600 595 \$ et l'excédent de fonctionnement affecté était de 5 297 916 \$. Ces sommes seront destinées à la réalisation de nouveaux projets et le maintiens des actifs de la municipalité.

Comme vous le constatez, notre Municipalité est en excellente situation financière notamment en raison des nombreux nouveaux projets d'investissements sur notre territoire et de la gestion serrée des divers postes budgétaires par l'Organisation municipale. Elle pourra ainsi réaliser ses projets futurs et venir en aide à ses citoyens notamment en réalisant certains travaux d'entretien de ses infrastructures municipales, en développant des programmes destinés à la valorisation de nos canaux ainsi que la mise en place d'initiatives écologiques.

Je désire également vous rappeler l'implantation sur notre territoire d'une future école secondaire qui n'aurait pu voir le jour sans la participation des plus significative de la Municipalité et ce, à maints égards. Nul doute qu'un tel ajout à la vie communautaire saura répondre à un réel besoin des jeunes familles qui vivent et ont choisi de s'établir dans notre belle Municipalité.

Vous pouvez être fiers du travail colossal réalisé par les membres du conseil municipal et de l'Organisation municipale qui travaillent de façon assidue et soutenue à maintenir une saine gestion de notre budget municipal.

Tous les intervenants municipaux sont soucieux de vous offrir une Municipalité dynamique et agréable où il fait bon vivre, tout en minimisant le fardeau fiscal qui repose sur les contribuables. Ce processus de vérification externe et indépendant vient vous démontrer que nous avons su répondre à ce défi et soyez assurés que nous continuerons notre travail en ce sens.

Saint-Zotique, ce 12 juillet 2022

Yvon Chiasson, maire

-30-

Source :
Guillaume Maheu Drouin
Coordonnateur des relations avec le milieu
et des nouveaux médias
communications@st-zotique.com
450 267-9335, poste 237